

Atelier éditeurs



22 janvier 2020

01

**Point sur les
développements /
déploiements**

Développements terminés

- Ajout d'un csv technique dans les livrables d'émargement avec INE, code du bureau de vote, numéro d'ordre, type de liste
- Ajout de la date du mouvement dans le tableau des mouvements (CSV + PDF)
- Ajout du libellé officiel "ANTILLES NÉERLANDAISES" (code 99431)
- Affectation d'électeurs dans plusieurs bureaux de vote : correctif sur des erreurs techniques en cas d'affectation à un même type de liste
- Consultation de la liste des notifications: suppression d'un contrôle sur le paramètre debutld

Développements terminés

- Consultation d'un livrable: correctif sur les droits d'accès qui étaient restreints au Valideur → +Responsable +Agent
- Création d'une demande de livrable: correctif sur les droits d'accès pour le rôle → uniquement pour le Valideur (éventuellement par délégation)
- Mise à jour massive d'électeurs: correctif sur des erreurs 500 mal gérées empêchant la mise à jour d'électeurs dont les données étaient conformes
- Liste des électeurs : correctif sur un filtre en cas de pagination
- Liste émargement (PDF) : jeune majeur n'est plus barré pour le second tour

Depuis la dernière réunion : test de charge

- Test de charge interne
- Test de charge avec la Dila

Dispositifs mis en place à la clôture des inscriptions

Prévision d'une augmentation des inscriptions par service public par rapport aux européennes sur les derniers jours avant la clôture des inscriptions le 7 février à minuit.

Surveillance renforcée sur le week-end 8/9 février pour garantir que toutes les demandes en ligne déposées sur service-public.fr sont transmises aux communes

Production

- Scrutin municipal créé fin décembre
- Mail aux communes pour clore les demandes sans décision
- Pas de nouvelle version avant le scrutin municipal

- Aucun automate d'arrêt de liste déclenché par l'Insee

Changement des mots de passe

Décision du report de l'opération après le scrutin municipal

Bêta

Développements prévus

- Mise à jour des périodes pré-électorales du jeu d'essai en bêta
- Correctif en cas d'absence de notification pour des corrections mineures d'état civil + mise à jour de la variable DateModification
- Gestion des notifications pour une ré-inscription au sein de la même commune (pas de notification de radiation induite ; et précision de la notification)
- Booléan L30 mal calculé
- Révision des résultats d'une demande d'inscription et radiation

Purge courante (déjà en production)

Livrables : conservation des deux derniers livrables de chaque type (par exemple les deux dernières liste arrêtées)

Purge annuelle (communication mail aux communes)

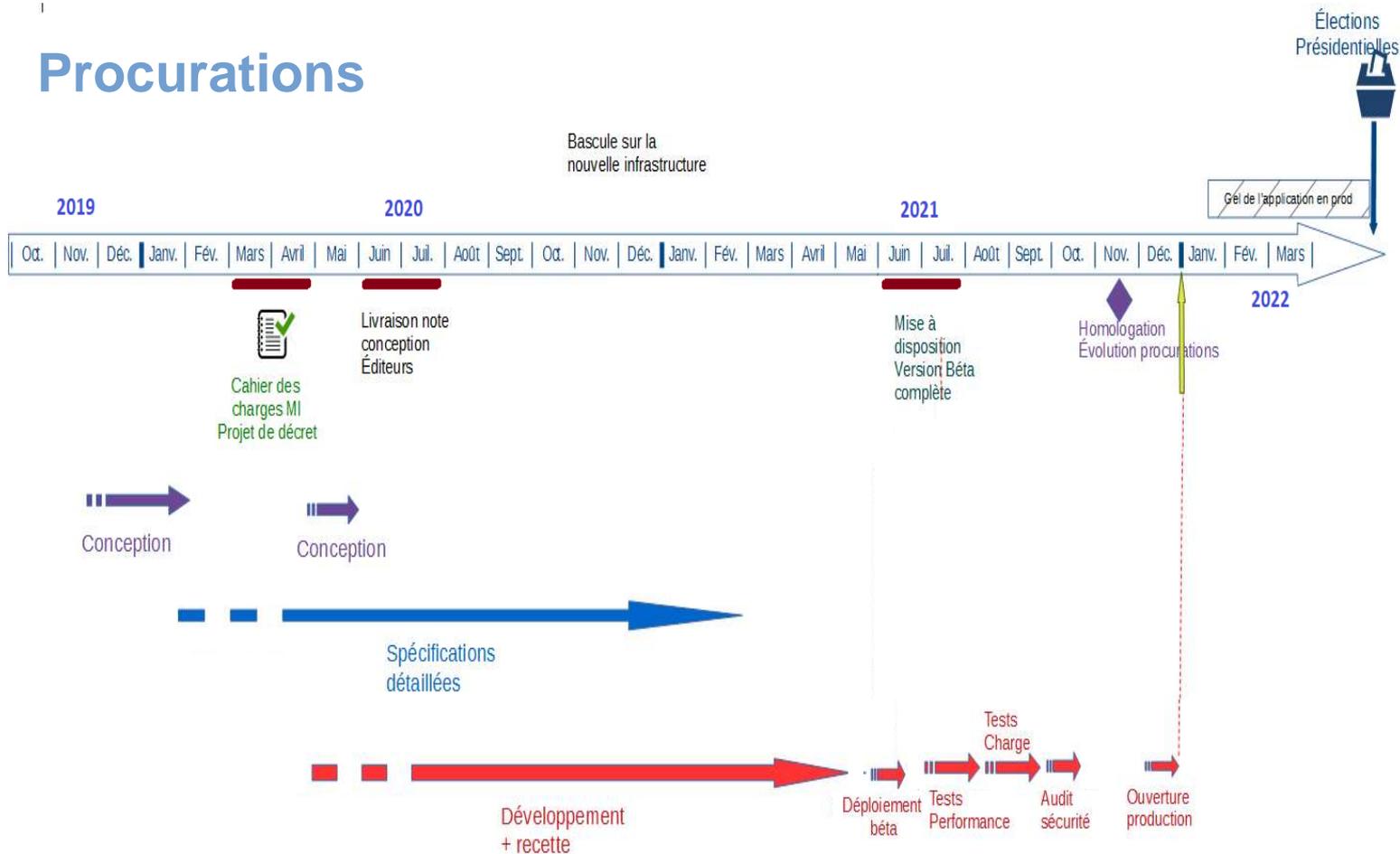
Première application la semaine du 20 janvier

Les données périmées sont effacées en fin d'année n+1. Cela inclus :

- les demandes d'inscription et de radiation et leurs pièces jointes (y compris DILE)
- les notifications

⇒ Les communes doivent conserver par ailleurs les pièces

Procurations



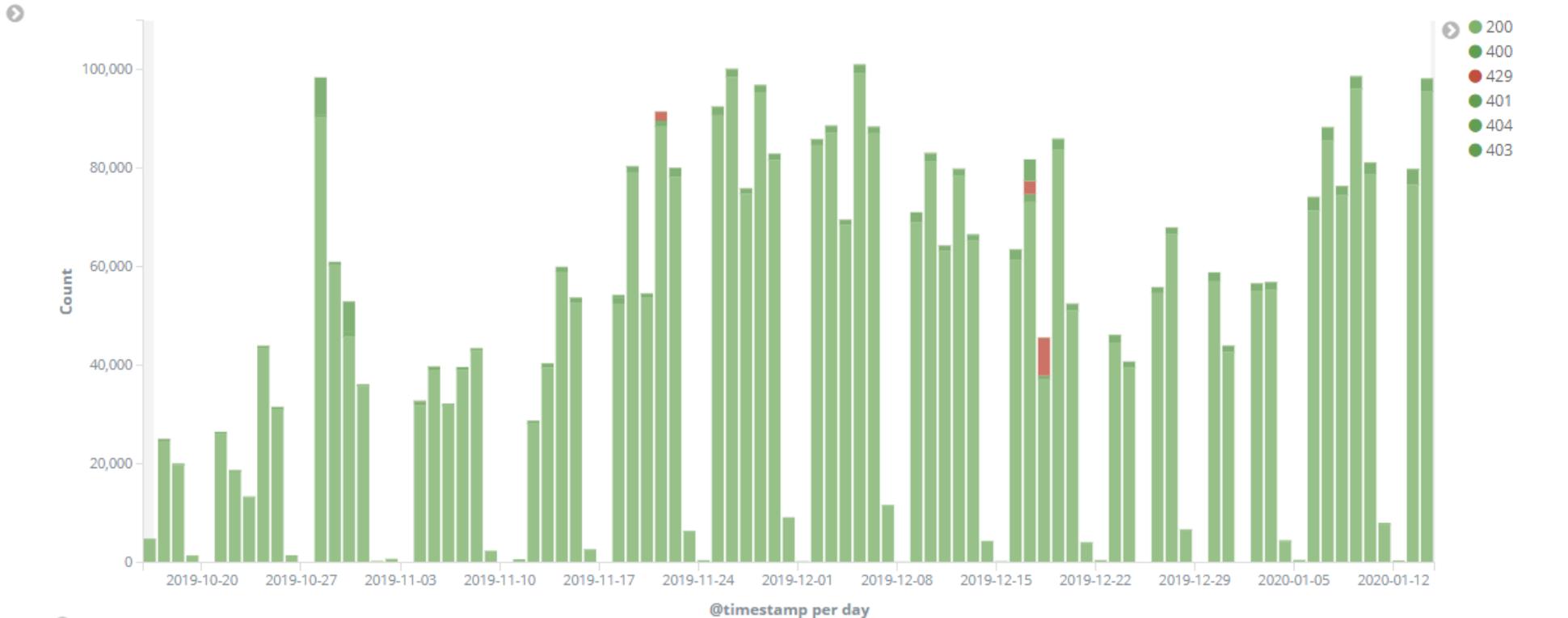
02

Le fonctionnement d'Elire

Retours sur l'assistance

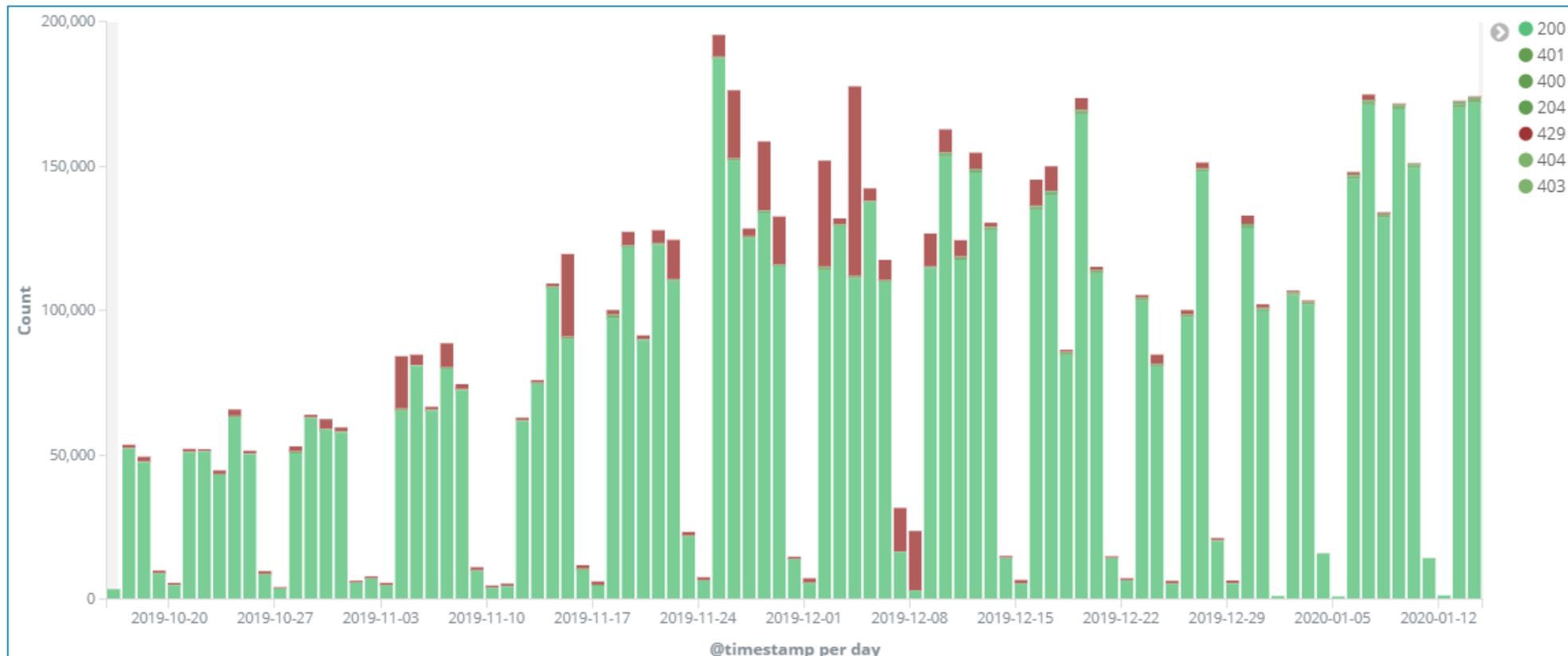
- Contact des éditeurs qui ont des usages anormaux de l'API : nombre élevé d'erreurs 401, 403, 400, 429, 500.
- Réflexion sur la mise en place d'un outil de ticket pour donner de la visibilité sur les évolutions et corrections d'anomalie

Mise à jour unitaire des électeurs entre le 16/10/19 et le 14/01/20



Total : 3,8 millions au cours des 3 derniers mois / Pour comparaison : 2,3 millions sur la période précédente

Lecture unitaire des électeurs entre le 16/10/19 et le 14/01/20



Total : 7,1 millions de requêtes au cours des 3 derniers mois
 Pour comparaison : 5,1 millions d'appels pendant la période précédente

03

Réponse aux questions

Questions et demandes éditeurs

- Quid du Brexit ?

Radiations d'office de tous les électeurs britanniques faites par l'Insee avec un motif « TECH »

- Combien d'électeurs peuvent être mis à jour dans un seul appel au web service de mise à jour groupé ?

100. Il ne doit pas y avoir deux fois le même électeur

- Mettre à jour les informations de plusieurs électeurs: renseigner uniquement le champ à mettre à jour

Pas à l'ordre du jour, très coûteux

Retrouvez-nous sur :

[insee.fr](https://www.insee.fr)

